

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES — ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	(2 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 <sup>m</sup> — 11 h. 17 <sup>m</sup> soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

### Cahors, 5 Septembre.

Plusieurs journaux de Paris se livrent à une polémique intéressante. La *Défense sociale et religieuse*, inspirée par Mgr Dupanloup, et le *Soleil*, qui représente une partie du centre droit, ont conseillé au centre gauche de dissoudre la majorité actuelle de la Chambre des députés, afin de former, en s'alliant avec la droite, une majorité plus conservatrice dont il serait à la fois la tête et le cœur. Le *Journal des Débats* a engagé ses amis à repousser ces avances, et à rester unis aux deux autres groupes républicains pour les modérer, les discipliner et les conduire. Un quatrième journal l'*Echo*, venant à la traverse, a déclaré que la *Défense sociale et religieuse*, le *Soleil* et le *Journal des Débats* avaient également tort; que le problème était mal posé; que le centre gauche n'avait pas besoin de pencher à droite ou à gauche; que son rôle consistait à rester au milieu, — *in medio virtus*, — défendant à la fois la république contre les partis monarchistes, les principes conservateurs et religieux contre les radicaux, la liberté contre les uns, l'ordre contre les autres, sans se compromettre dans ces alliances malheureuses où l'on perd toujours un peu de son indépendance et de sa dignité.

C'est sur le programme tracé et défendu par l'*Echo*, que la presse discute depuis quelques jours avec une singulière vivacité.

Le *Journal des Débats* s'accommoderait assez du programme de l'*Echo*; mais il fait remarquer qu'il n'y a guerre à droite qu'une minorité de bonapartistes avec laquelle toutes relations politiques sont impossibles, et il montre qu'en penchant du côté opposé et en ne détruisant pas la majorité actuelle, le centre-gauche a pu défendre plus efficacement, la cause conservatrice. Voici quelques passages de son article :

Le centre gauche n'a abandonné aucun des principes, aucun des grands intérêts sociaux dont la défense lui est chère. Il les a si peu abandonnés, qu'il a obligé ses alliés à les soutenir avec lui, et que, dans la discussion de l'amnistie par exemple, il a entraîné à sa suite tous les républicains sauf un nombre infime de membres de l'extrême gauche, obtenant ainsi un des meilleurs triomphes que la cause conservatrice ait remportés chez nous en ces dernières années. Croit-on que le succès eût été aussi complet si le centre gauche avait gardé l'isolement olympique qu'on lui conseille aujourd'hui? Il a fallu des efforts de chaque jour, des efforts personnels, pressants et en quelque sorte in-

times, pour persuader les hésitants, rassurer les timides, faire comprendre à tous que la cause de la république devait être séparée pour toujours, avec éclat et sans réserve, de celle des criminels qui l'ont si cruellement souillée.

Depuis ce premier vote, le centre gauche n'a pas cessé de poursuivre l'accomplissement de son œuvre. Nous aurions désiré qu'il pût prévenir quelques invalidations manifestement passionnées et quelques résolutions fâcheuses dans la discussion du budget; mais, à part ce petit nombre de fautes inévitables, quel grief sérieux a-t-on le droit d'articuler contre la majorité? L'*Echo* semble très ému des dangers qui menacent les intérêts religieux: si ces dangers sont réels, le centre gauche n'épargnera rien pour les conjurer. Son alliance avec les gauches ne l'empêchera pas de soutenir le cabinet lorsque MM. Dufaure et Waddington, tenant les engagements qu'ils ont pris à la tribune, viendront défendre le budget des cultes et le droit des évêques à figurer dans les conseils d'enseignement, contre de prétendues réformes qui ne seraient en réalité que spoliation et injustice. Cette nouvelle campagne, nous en sommes convaincus, sera aussi heureuse que celle de l'amnistie.

Nous croyons, pour notre compte, que le centre-droit ne doit avoir d'autre rôle que de réserver ses suffrages avec une entière indépendance; pour défendre la Constitution si elle est attaquée, pour soutenir l'ordre et la religion si on les menace. C'est une mission élevée, patriotique et bien suffisante pour le groupe qui, après avoir voulu pour notre pays les institutions représentatives sous la forme de la monarchie constitutionnelle, a continué de les vouloir et de les défendre lorsque la suite des événements, la force des choses leur ont donné la forme de la République constitutionnelle.

Le 20 juin 1873, le bureau de l'Assemblée nationale et une députation parlementaire désignée, comme d'habitude, par le sort, se présentaient au domicile mortuaire de M. Brousse, député de l'Aude, avec les deux escadrons de cuirassiers commandés pour rendre les honneurs funèbres au représentant décédé. Aucun prêtre ne se trouvant là pour présider à la cérémonie, et les amis de M. Brousse ayant d'ailleurs déclaré que l'enterrement était civil, conformément aux intentions du défunt, le bureau de l'Assemblée, plusieurs membres de la députation et les deux escadrons de cuirassiers se retirèrent aussitôt.

Le même fait vient de se produire à Saint-Germain, près de Paris, à l'occasion des obsèques du célèbre

compositeur Félicien David. Quoique Félicien David fût officier de la Légion d'honneur, le piquet de troupes commandé pour la cérémonie funèbre s'est retiré, quand il a été averti que le cortège se rendrait directement au cimetière.

Le journal bonapartiste l'*Estafette*, qui a été saisi d'une si belle admiration pour l'arrêt du maire du Mans en faveur des enterrements civils, doit être bien désolé que le Gouvernement républicain se montre si respectueux des lois morales et religieuses, sans lesquelles aucune société ne peut grandir. Il est vrai que, pour faire pendant au bonapartiste libre-penseur, il y a le PUBLICAIN bonapartiste plein de déférence pour le clergé, et tout confit en dévotion. Ah! le bon apôtre!

### La mort de Louis XVI

ET M. EDGAR QUINET.

A propos de la mort de Louis XVI, nous croyons utile d'opposer au langage du *Phare de la Loire* et à l'accusation d'avoir appelé l'étranger, le jugement suivant de M. Edgar Quinet, mort il y a un an à Versailles. On sait que M. Edgar Quinet siégeait sur les bancs de l'extrême gauche.

Les révolutionnaires s'étaient créés à eux-mêmes d'immenses difficultés en arrêtant Louis XVI à Varennes et en forçant de régner celui qui fuyait le trône.

Ils s'en créèrent de nouvelles et d'infinitement plus grandes par le procès qu'ils lui intentèrent. Ici, toutes leurs vues furent trompées; car, sans ajouter une seule force à la Révolution, ils déchaînèrent le monde contre elle. Dans des crises semblables, beaucoup de gens croient que le parti le plus violent est le meilleur, parce qu'ils craignent par-dessus tout qu'on les dépasse en audace, à une époque où l'audace est le pouvoir même.

Billaud-Varenne, ce génie de la Terreur, avait eu une leur imprévue lorsqu'il avait proposé de reconduire le roi à la frontière, « escorté par une garde suffisante. »

Mais combien de fois, dans ce trajet, la terre ne se serait-elle pas ouverte sous les pas du nouvel Édipe... La raison d'Etat toute seule, si l'on eût pu l'écouter, eût dit que jamais une dynastie n'a été extirpée par le supplice d'un seul de ses membres. Au contraire, l'immense pitié qui s'élève ne tarde pas à ramener le plus proche descendant, la condamnation à mort d'un roi n'a jamais servi qu'à relever la royauté. Jacques II, Charles X, ne sont pas revenus de l'exil; mais Charles I<sup>er</sup>, Louis XVI sont revenus de l'échafaud sous les figures de Charles II et de Louis XVIII. Ce qui trompa les esprits, ce fut d'abord la passion, qu'ils prirent pour la raison d'Etat; en second lieu, ce fut l'exemple des échafauds dressés par l'ancienne monarchie et qui lui avaient

réussi. Quand Richelieu décapitait les grands de l'Etat, il avait sous sa main la noblesse, il la gouvernait par la peur.

Au contraire, quand les conventionnels mirent Louis XVI à mort, la monarchie leur échappa; sur tous les trônes d'Europe on sentit plus d'horreur que de crainte. Il en sortit une guerre implacable, interminable, qui renaissait d'elle-même. Pour la soutenir, on se redonna un maître, c'est à-dire on revint au système qu'on avait juré d'anéantir.

La mort du chef d'une famille régnante n'a produit de résultats efficaces que dans l'ancienne Judée et dans l'Italie au moyen-âge. Cela vient uniquement de ce que toute la famille périsait avec son chef et de ce qu'aucun rejeton n'était épargné. Quand deux cent soixante-dix Bentivoglio étaient frappés en une seule nuit, la seigneurie des Bentivoglio pouvait être atteinte.

Ces immolations étaient le droit commun dans l'antiquité; mais aucun terroriste de 1793 n'osa seulement approcher de cette idée. Il en résulta qu'ils déchaînèrent contre eux la pitié sans extirper leur ennemi.

Je ne puis guère douter aujourd'hui que Louis XVI, errant à l'étranger sous un nom emprunté, repoussé de lieu en lieu, sans cour, sans Etat, sans armée, vivant de la complaisance de la Convention, n'eût été cent fois moins redoutable que Louis XVI supplicié au Temple dans sa femme et ses enfants, les mains liées derrière le dos, guillotiné en face de son palais, rétabli aussitôt dans l'orphelin du Temple, puis consacré de nouveau, acclamé dans ses frères Louis XVIII et Charles X, surtout dans la légende de douleur et de pitié qui fit de ses derniers moments la Passion de la royauté elle-même, mourante et renaissante sur son Calvaire.

Les Tarquins expulsés ont disparu de l'histoire. Un Tarquin mis à mort les eût rétablis peut-être.

Des princes ont pu se délivrer d'un rival par l'échafaud, la raison en est qu'ils sont sûrs de se défendre de la pitié. Il n'en est pas de même du peuple. Qui vous assure qu'il ne reniera pas demain ce qu'il a fait aujourd'hui! Voilà pourquoi il n'a presque jamais servi de rien à un peuple de se délivrer de la servitude par l'échafaud; le lendemain, elle renaît de la compassion.

Les plus grands motifs allégués par les partisans de la condamnation à mort ont été le plus grand démenti des événements et de la postérité. Ils supposaient qu'il ne saurait y avoir aucune versatilité dans le peuple; que la nation française avait rompu pour toujours avec la monarchie. Ce n'est pas tout le roi que la royauté qu'ils croyaient décapiter; et à peine le sang de Louis XVI fut essuyé, on vit toute une nation courir au-devant d'une autre royauté.

Quelques-uns avouaient que si le roi avait quitté le territoire, ils eussent été plus indulgents pour lui. Mais qui l'avait empêché de sortir de France? C'était trop de l'avoir arrêté dans sa fuite et de

le condamner à mort parce qu'il n'avait pas fui!

La majorité longtemps suspendue, enfin de vingt-six voix seulement pour la condamnation à mort, prouve assez que ce n'est pas la nécessité qui parla dans le jugement. Quelles petites circonstances eussent suffi pour le changer! Il y eut là des hasards qui empêchent de prendre ce vote pour celui de la fatalité même. Le défenseur Desèze eut raison, en constatant l'imperceptible majorité, de demander si le salut de vingt-cinq millions d'hommes dépendait de cinq voix. S'il eût connu l'avenir prochain, il eût pu demander encore si, parmi ces voix qui prétendaient tuer la royauté, il était juste de compter celles du duc d'Otrante, du comte Siéyès et de tant d'autres comtes ou barons sans-culottes qui allaient, le lendemain, relever et aggraver la royauté.

Ces voix-là peuvent-elles être acceptées par la postérité? Non pas, certes! Elles sont aujourd'hui à la décharge de Louis XVI.

La nature crie quand, après les paroles brisées de Malesherbes, il faut entendre le discours limé de Saint-Just et le fausset implacable de Robespierre.

A qui donc peut servir un pareil procès, qu'à la victime?

.... Pendant que toute une nation se déchainait autour de la prison du Temple, un seul homme était calme et semblait étranger à la tourmente; c'était le prisonnier. Rien ne marquait plus en lui le roi que l'indifférence souveraine au milieu des outrages, car on lui avait ôté jusqu'à son nom; on l'appelait Louis Capet, comme si on eût aboli par là le souvenir de ses ancêtres. Jamais on ne surprit en lui un moment de trouble; pourtant il ne pouvait se faire illusion sur son sort. Aucune réponse barbare, même celle de Jacques Roux: « *Je suis ici pour vous conduire à l'échafaud!* » ne put le faire sortir de cette mansuétude qu'il dut à sa pitié sincère.

Il lisait Tacite et la *Vie de Charles I<sup>er</sup>*, qui lui montrait d'avance le chemin du supplice. Il enseignait le latin à son fils; il méditait, il priait dans une petite tour, quand il pouvait se dérober quelques instants aux regards de ses gardiens. Jamais plus grande paix, au milieu d'une plus grande tragédie; ce calme, qu'on ne pouvait concevoir, ajoutait à la haine. Etait-ce un sage, un prêtre, un instituteur? Le dernier homme du peuple peut apprendre de ce roi à bien mourir...

« Je pardonne à mes ennemis. » Tous les tambours de Santerre n'ont pu étouffer ces paroles, ni les empêcher de retentir dans la postérité. Louis XVI, seul, a parlé de pardon du haut de cet échafaud où tous les autres devaient apporter des pensées de vengeance et de désespoir. Par là, il semble régner encore sur ceux qui vont le suivre dans la mort avec les passions et les fureurs de la terre. Lui seul paraît en être détaché déjà, posséder le ciel, quand les autres se disputent, jusque sous le couteau, des lambeaux de partis déchirés.

Sanson eut beau montrer au peuple la tête de Louis XVI, la tourner à tous les bouts de l'horizon; il n'avait décapité qu'un homme, non un système; et à qui devait profiter ce spectacle? La monarchie y perdit moins que la République.

La dernière livraison des *Annales du commerce extérieur* contient un certain nombre de documents officiels sur la population, la production et le commerce de la France pendant la dernière période de 15 ans.

Il résulte de la comparaison entre l'année 1866 et l'année 1872 que la guerre déclarée follement par Napoléon III à la Prusse a produit une diminution de 430,381 chevaux (2,882,857 au lieu de 3,313,332): une diminution de 1 million 450,774 bœufs (11,284,414 au lieu de 12,735,188); une diminution de vingt pour cent soit six millions de têtes, dans le nombre des moutons.

C'est là un nouveau bienfait de l'Empire, à ajouter à tous les bienfaits antérieurs:

Invasion;  
Perte de l'Alsace et de la Lorraine;

Emprunt de 1 milliard et demi pour la guerre de Crimée;

Emprunt de 500 millions pour la guerre d'Italie;

Emprunt de 400 et de 300 millions, pour la guerre du Mexique et ses conséquences;

Emprunt de 1 milliard, indemnité de cinq milliards, autres dépenses de trois milliards environ pour la guerre de Prusse;

Infériorité sur l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, l'Allemagne et l'Amérique sous le rapport des chemins de fer, des télégraphes et des écoles;

Création de huit cent millions de nouveaux impôts PAR AN, afin de payer les intérêts des sommes empruntées.

Et tandis que la fortune de la France était ainsi gaspillée, que voyait-on à l'intérieur? le triomphe du parjure; l'exil ou l'internement des défenseurs de la justice et du droit; la loi de sûreté générale; la confiscation des biens de cette famille d'Orléans qui deux fois avait fait grâce de la vie à Napoléon III; la persécution des sociétés de bienfaisance; la fondation de l'*Internationale* à laquelle on ne demandait, pour être reconnue légalement, que de glorifier l'empereur dans son programme.

Ce régime qui troublait tout, la paix comme l'Eglise, la liberté comme les affaires, est tombé soudainement sans que personne en Europe lui ait accordé une parole de pitié. Il avait entravé, inquiété, combattu chaque gouvernement et chaque souverain, les uns après les autres. Nous ne sommes donc pas surpris de lire ce qui suit dans une dépêche de Saint-Petersbourg, en date du 1<sup>er</sup> septembre:

La nouvelle d'après laquelle le prince Louis Napoléon aurait été invité à assister aux manœuvres est dénuée de tout fondement. Il est également inexact qu'un régiment russe lui ait été destiné.

Si le prince impérial veut commander un régiment, c'est à l'Italie ou à l'Allemagne qu'il doit s'adresser; car la politique des Bonaparte a créé l'Allemagne et l'Italie en défaisant la France.

ORIENT

Les combats continuent presque chaque jour, aux environs d'Alexinatz, et les deux partis s'attribuent la supériorité.

Le calme règne à Constantinople. Un sultan a été déposé, un autre sultan lui a succédé, suivant une procédure régulière, et la population ne s'est pas étonnée de ce changement, l'ayant considéré comme inévitable. Dans la situation critique où elle se trouve, la Turquie avait besoin d'avoir à sa tête autre chose qu'un souverain nominal. Il était nécessaire que les ambassadeurs entrassent en communication directe avec le chef de l'Etat, et les ministres ottomans, non plus que les diplomates étrangers, ne pouvaient traiter sérieusement et définitivement, quand l'autorité et l'action personnelles du sultan n'étaient qu'une fiction. Les négociations pourront maintenant devenir sérieuses. La tournure qu'elles prendront dépendra en partie des intentions du nouveau sultan, qui sont encore inconnues. On ignore ce que pense Hamid II sur la proposition d'armistice, sur les conditions de la paix, sur la question de la réforme intérieure. Un changement dans le personnel ministériel ou dans les fonctions des ministres actuels serait un indice des dispositions du sultan; mais ce changement n'a pas eu lieu.

Ce n'est point d'ailleurs à Constantinople, mais dans l'occident, s'il faut en croire un renseignement donné par la *Revue politique*, que s'exercerait la principale action diplomatique. La *Revue politique*, en parlant d'un congrès des six grandes puissances qu'il serait question de réunir, dit que le gouvernement russe demande que chaque puissance y soit représentée par son chef de cabinet. Le congrès se composerait donc des chanceliers des trois empires, et des premiers ministres de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, c'est-à-dire de M. Disraeli, de M. Dufaure et de M. Depretis. Dans ce système, l'Europe réglerait d'un commun accord les questions pendantes, et elle transmettrait ensuite aux belligérants ses décisions, qui ressembleraient de près à des injonctions.

Si ce congrès se réunit, il est probable que la Russie s'efforcera de lier les deux questions de la paix à rétablir et des garanties à assurer aux chrétiens, sujets de la Porte. Cette prévision est confirmée par une dépêche de Saint-Petersbourg. On reprendrait donc cette question des garanties, dont la solution, quelle qu'elle soit, soulèvera dans la pratique bien des difficultés, et que le mémorandum de Berlin avait posée dans des termes contre lesquels s'est prononcée l'Angleterre.

INFORMATIONS

Un jeune ingénieur français résidant à Constantinople, M. E. de Lens, a mis à la disposition du ministre de la guerre un système de pont flottant dont il est l'inventeur, qui servirait au passage de l'artillerie et des troupes en campagne. Les ponts de bateaux employés jusqu'à présent pour cet objet ont le désavantage de coûter fort cher et d'être difficiles à transporter à cause de la longueur du volume et du poids énorme des différentes pièces qui les composent. L'invention de M. de Lens consiste en un tablier en bois, supporté par des flotteurs en tôle qui se démontent en plusieurs tronçons. Ces flotteurs sont divisés intérieurement par des cloisons qui les consolident et forment des compartiments étanches, de telle sorte que le pont continuerait à flotter alors même qu'un ou plusieurs des compartiments seraient ouverts par les projectiles de l'ennemi. Ce genre de pont se monte et se démonte aisément et très-vite; il offre peu de prise au tir qui serait dirigé contre lui: on peut s'en servir sur n'importe quelle rivière ou cours d'eau; son transport s'opère sans difficulté aucune en chariots, même à dos de cheval ou de

mulet. L'emploi de la tôle en rend la construction économique, l'entretien presque nul, la durée pour ainsi dire illimitée. Il est à désirer que le gouvernement utilise une invention qui se recommande par tant de mérites.

La *Gazette de Cologne* a publié dernièrement une lettre qu'elle avait reçue de Thann, et contenant le récit d'une prétendue vente faite par un détachement d'artillerie française, dans quelques villages alsaciens de la frontière. Ces artilleurs français, toujours d'après le récit fantaisiste du correspondant en question, auraient alors annoncé que la guerre allait éclater, que la France reprendrait l'Alsace, etc., etc.

Il est inutile de vous dire que le fait est absolument inexact, mais l'on se demande quel intérêt le correspondant de la *Gazette de Cologne* peut bien avoir à inventer de pareilles fables.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Le Congrès des Oeuvres ouvrières catholiques s'est tenu cette année à Bordeaux.

Sans avoir l'intention de faire en détail l'histoire du Congrès, ce qui, vu le nombre, l'importance et la variété des questions abordées, m'entraînerait bien au-delà des proportions modestes de ma chronique; je veux brièvement signaler quelques faits principaux.

S. E. le cardinal Donnet, président de l'assemblée, a prononcé une belle allocution, dans laquelle il a rendu un éloquent hommage au jeune et brillant fondateur des cercles catholiques d'ouvriers, M. le comte Albert de Mun, député du Morbihan.

« En terminant, dit une feuille religieuse, l'éminent prélat a recommandé par-dessus tout une humble et totale soumission à l'autorité du Saint-Siège, et il a rappelé des inaltérables sentiments de soumission à Rome. »

A côté de Mgr l'archevêque de Bordeaux d'autres prélats étaient venus pour prendre part aux travaux du Congrès.

Je compte parmi eux, Mgr de la Boullerie, Mgr l'évêque d'Agen, et Mgr de Ségur.

Parmi les plus infatigables orateurs, il faut citer d'abord le P. Dulong de Rosnay, et ensuite le P. Marquigny qui a fait un savant rapport sur l'organisation de la corporation chrétienne.

Au moment de se séparer, le cardinal Donnet a donné la bénédiction papale, en vertu d'une autorisation reçue de Rome.

M. de Margerie vient d'être nommé doyen de la faculté catholique des lettres de Lille.

Henri NADAL

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Une lettre du président de la commission du phylloxera, adressée aux députés, membres de cette commission, rappelle que la commission a décidé qu'elle visiterait les vignobles phylloxérés pour étudier le mal et appliquer le remède.

Elle donne la composition de cinq sous-commissions chargées de visiter les différents districts.

La quatrième sous-commission (pour le Bordelais) est composée de MM. Henri de Lur-Saluces, Victor Lefranc, Caze, Lafitte de Lajoannenque et Rouvier.

Le général commandant le 17<sup>e</sup> corps d'armée a adressé aux réservistes l'ordre du jour suivant:

ORDRE GÉNÉRAL.

Le général commandant le 17<sup>e</sup> corps d'armée espère que les réservistes des classes 1868 et 1869 montreront un aussi bon esprit que ceux de la classe de 1876.

Ils le témoigneront, pendant la période d'instruction qu'ils accomplissent, en imitant le bon exemple que ces derniers ont donné par leur zèle et leur discipline.

Les réservistes savent, du reste qu'ils peuvent compter sur la bienveillance de leurs chefs.

Ceux qui se conduiraient mal, au point d'être punis de prison, peuvent compter d'être maintenus au corps au-delà de la période d'instruction, pendant autant de jours que cette punition leur aura été infligée.

CONCOURS DE BESTIAUX A CAHORS.

Le concours de bestiaux, qui a eu lieu à la Chartreuse, le 1<sup>er</sup> septembre, jour de foire à Cahors, avait réuni quelques sujets d'élite, qui ont obtenu les primes données par la Société agricole et industrielle du Lot.

Il est à regretter que les animaux reproducteurs ne soient pas arrivés en plus grand nombre.

Faut-il en attribuer la cause à la rareté des fourrages résultant de la sécheresse de l'été ou à la nonchalance des éleveurs?

Quoiqu'il en soit, les concours de la Société ont cela de bon qu'ils poussent à la propagation des bonnes espèces à entretenir.

Au point de vue économique, nous sommes encore loin de la vie à bon marché. Aussi, est-il toujours bon de continuer de créer des prairies, d'entretenir un grand nombre d'animaux; c'est un moyen assuré d'obtenir par les fumures abondantes de quoi doubler la production du sol et si l'industrie viticole de l'arrondissement doit périr sous l'invasion du phylloxera, c'est encore une des meilleures branches de salut.

Le jury, présidé par M. le Préfet du Lot, ayant statué sur le mérite des animaux, M. le secrétaire a proclamé la liste des lauréats, qui a été précédée de la prime d'honneur offerte par la Société agricole et industrielle du Lot à l'agriculteur de l'arrondissement de Cahors, dont l'exploitation est la mieux dirigée et qui a réalisé les améliorations les plus utiles.

PRIME D'HONNEUR (consistant en une somme d'argent de 400 fr. et une médaille d'or), à M. Vincent, propriétaire à Raux (Labastide-Marnhac).

Taureaux.

- 1<sup>er</sup> pr. de 150<sup>fr</sup> à Jargeau, J. à St-Pantaléon.
- 2<sup>e</sup> de 120 Caze Jean, de Fontanes.
- 3<sup>e</sup> de 100 Cangardel C., de Soucirac.
- 4<sup>e</sup> de 80 Bruguère V., de Catus.

Vaches.

- 1<sup>er</sup> pr. de 120<sup>fr</sup> à C. Murat J. à Lab.-Murat.
- 2<sup>e</sup> de 100 Lespinet C., de St-Daunès.
- 3<sup>e</sup> de 80 Combarieu F, Ste-Alauzie.
- 4<sup>e</sup> de 70 baron de Roussy, à Bèlaye.
- 5<sup>e</sup> de 60 Cangardel C., à Soucirac.

Bœufs.

- 1<sup>er</sup> pr. de 40<sup>fr</sup> à Baquié, J., de Calamane.
- 2<sup>e</sup> de 30 Lacarrière, A., id.

Verrats.

- 1<sup>er</sup> pr. de 50<sup>fr</sup> à Bargues J., à Souillaguet.
- 2<sup>e</sup> de 40 Bruguère V., à Catus.
- 3<sup>e</sup> de 30 baron de Roussy, à Bèlaye.

Truies.

- 1<sup>er</sup> pr. de 50<sup>fr</sup> à baron de Roussy, à Bèlaye.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

Huit jours à Paris.

TRAIN DE PLAISIR

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le Public qu'un *Train de Plaisir* sera fait pour PARIS le samedi 9 Septembre prochain, au départ d'AGEN, VILLENEUVE-SUR-LOT,

CAHORS, PÉRIGUEUX, SOUBIE, BUSSIÈRES-GALAND et de toutes les Stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

Le train n'admet que des voyageurs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe.

De Cahors, prix des places aller et retour: 2<sup>e</sup> classe, 45 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 32 fr.

Départ de Cahors le samedi 9 septembre, à 5 h. 10 m. du matin.

Arrivée à Paris, le dimanche 10 septembre, à 3 h. du matin.

Le retour de Paris aura lieu le lundi 18 septembre.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce Train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 8 septembre au soir.

On nous écrit de Figeac:

Mardi, 22 août, avait lieu à Figeac la distribution des prix aux élèves du pensionnat de l'Immaculée-Conception, dirigé par les Frères des Ecoles chrétiennes.

Comme les années précédentes, un public choisi et très-nombreux remplissait la cour où devait se faire cette solennité.

Mais hélas! les joies de cette fête annuelle qui remplissent nos cœurs, sont attristées aujourd'hui par la préoccupation que nous donne une santé si précieuse à tant d'intérêts divers et qu'ont altérée les fatigues incessantes de l'apostolat et du saint ministère. Puisse le Ciel, touché par nos prières, rétablir sans retard dans la plénitude de son activité une existence qui n'a pas assez compté jusqu'ici avec la fatigue et qui se croyait inébranlable parce que son zèle ne voulait pas qu'elle fût ébranlée.

Un clergé très nombreux rehaussait de sa présence cette fête de famille et témoignait ainsi de l'intérêt tout particulier qu'elle porte à une école qui est son œuvre et dont la prospérité toujours croissante lui est si chère. Et si les honorables protecteurs de cette maison, toute consacrée à la moralisation et à l'instruction de la jeunesse de la contrée, mesurent son utilité au nombre de ses succès, ils peuvent être fiers du résultat obtenu.

Cette école, en effet, prend tous les ans une extension remarquable, on a pu le constater sans peine dans le discours lu par un élève pendant la séance. Cette pièce, d'une simplicité et d'une correction admirables, montre l'esprit qui règne dans la maison, les travaux qui s'y font et les succès qui en sont la conséquence et qui édifient le public sur un établissement qui, de plus en plus, mérite d'être connu tant il justifie la confiance des familles qui ont l'heureuse inspiration d'y placer leurs enfants.

Les succès obtenus dans les divers examens ou concours auxquels les élèves ont pris part depuis le 17 août 1875 jusqu'au 22 août 1876.

Brevet de capacité... 15 admissions.  
Postes. . . . . 3 id.  
Contributions ind. . . . . 5 id.  
Volontariat d'un an. . . . . 1 id.  
Ecole normale. . . . . 1 id.

Total. . . . . 25 admissions.

A ces beaux et nombreux résultats nous devons ajouter que le jury du concours musical de Rodez du 21 mai dernier adjugeait 2 médailles en argent à la fanfare et à l'orphéon du Pensionnat de l'Immaculée-Conception. Comme on le voit, aucun genre d'instruction n'est négligé. Les disciples de l'illustre abbé de La Salle savent se mettre à la hauteur du progrès et souvent même ils en sont les initiateurs.

Durant toute la séance, le public a été délicieusement récréé par des chants et des pièces du meilleur goût et exécutés avec un vrai talent.

Chacun s'est retiré sous l'empire des émotions les plus douces tout en faisant des vœux bien sincères pour la prospérité d'une maison où la jeunesse trouve tous les avantages d'une sérieuse éducation et d'une solide instruction.

MERCURIALES.

Nérac, 2 septembre.

Prix moyen : Blé, 23, 26 fr. l'hect. Mais, 13 fr. 50 c. Avoine, 13 fr.

Marmande, 2 septembre.

Les cours commerciaux ont été au marché du 2, de 20 à 21 fr. pour les blés vieux, et de 22 à 22 fr. 50 pour les nouveaux.

Villeneuve, 2 septembre.

Une petite baisse s'est produite sur le prix des blés; toutes les ventes effectuées sur notre marché ont été faites sur échantillon. Les prix de 21 et 22 fr. selon qualité seront probablement maintenus pendant quelque temps.

Marchés aux bestiaux de La Villeite. Paris, 4 septembre 1876.

ESPECES de BESTIAUX.	AMENES.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	2.353	2.019	1.28 à 1.80
Vaches.	1.191	981	1.00 à 1.60
Taureaux.	232	182	0.98 à 1.40
Veaux.	782	600	1.50 à 2.10
Moutons.	20.686	19.789	1.45 à 1.90
Porcs.	1.292	998	1.44 à 1.78

Nous trouvons dans le *Journal officiel* l'avis suivant que l'administration de la Banque de France adresse au public :

La Banque de France vient de constater l'existence d'un billet faux de 50 francs.

Elle croit devoir, pour mettre le public en garde contre cette falsification, lui en signaler les particularités les plus frappantes. Le papier employé par le faussaire est cotonneux et épais, il n'a pas le soutien et la main du papier des billets de banque; l'imitation du filigramme est très-mauvaise, elle n'a aucune ressemblance avec le filigramme des billets émis par la Banque dont le modelage est très-net. L'impression du recto est lourde, effacée, on n'y distingue aucune des tailles ou traits qui donnent le modelé à la vi-

nette des billets de banque.

L'impression noire est aussi très-mauvaise, les signatures n'ont aucune netteté; quant au numérotage, il est jusqu'ici le même pour tous les billets faux qui portent les indices T, 577, N° 627 et 14.418.627 comme numéro central.

L'impression du verso est encore plus mauvaise que celle du recto: elle est effacée et ne présente que des traits lourds et confus à certains endroits. Les médaillons sont presque illisibles, tandis que sur les billets de la Banque ils sont remarquables de netteté. Pour la couleur, l'aspect général du billet faux est assez semblable à celui du billet de Banque et peut tromper, si l'on se contente d'un examen superficiel.

Paris, le 30 août 1876.

Le secrétaire général de la Banque de France, MARSAUD.

Pour la chronique locale, A. Layton.

VARIÉTÉS

LE PLAN DE L'EXPOSITION DE 1878.

On vient de distribuer au ministère de l'intérieur le plan définitif de l'exposition internationale de 1878.

Le plan définitif a la forme d'un quadrilatère limité par la Seine, l'Ecole militaire, l'avenue Labourdonnaye et l'avenue de Suffren. Le parc et les jardins et squares sont disséminés partout. Le grand bâtiment, le palais, seront construits du côté de l'Ecole militaire, afin de laisser la plus grande étendue de terrain aux merveilles de l'Exposition. Il n'y aura ni théâtre, ni concerts, ni restaurants, dans l'intérieur de l'Exposition; les buvettes et les buffets devront suffire aux besoins des visiteurs.

La section française occupera le côté donnant sur Labourdonnaye; les galeries de la section étrangère occuperont le côté de l'avenue Suffren. Sur les côtés latéraux, des jardins et des massifs de verdure abriteront le matériel des machines et des forces motrices les instruments d'agriculture au milieu, une superbe galerie couverte renfermera les collections des beaux-arts et les chefs-d'œuvre des musées. De chaque côté de cette galerie et dans toute la longueur de l'Exposition seront tracés deux passages, l'un à ciel ouvert, l'autre couvert d'un velum. Les matières premières, les vêtements, les arts libéraux, ont des places et des

pois de cette armure, trop pesante pour un bras de jeune fille.

Le comte del Balzo fut le dernier servi. Marco lui avait réservé un superbe faucon; il le reçut comme les autres, un genou en terre, et baisa la robe de sa fille, mais quand il se releva il ne put contenir l'élan de son cœur et entourant Béatrix de ses bras il la baisa au front en s'écriant: chère enfant, que Dieu te bénisse.

On lui répondit par de nouveaux applaudissements.

Quand le bruit eu cessé, Marco dit à la jeune fille :

— Belle et charmante reine, serai-je de vos fidèles le seul qui n'aurai point de part à vos faveurs? Je crains que ma demande ne soit exagérée, mais pourrais-je recevoir de vos mains un cordon, un fil, un signe quelconque constatant que vous m'acceptez au nombre de vos vassaux?

La jeune fille resta confuse et troublée; mais le comte lui dit :

— Allons vite, prends quelque chose, n'importe quoi, un de ces bracelets. Elle obéit, ôta de son bras gauche une bande de soie brodée d'or et la donna à Marco.

Quand le repas fut terminé, l'assemblée se partagea en divers groupes où l'on se mit à causer des affaires du jour. On

galeries réservées.

A chaque extrémité du palais existera un vestibule immense, dont les façades seront construites en pierre de taille et décorées de statues; les plafonds seront en fer et fonte, avec des caissons artistiques soutenus par des cariatides colossales et dont nos meilleurs peintres feront l'ornementation.

Dans ce plan, une question importante pourtant, semble ne pas être encore résolue. Il s'agit du pont gigantesque qui doit relier le Trocadéro et le Champ-de-Mars. On prétend que la commission hésite entre plusieurs projets. Quant à celui consistant à faire une passerelle aérienne au-dessus du pont d'Iéna, il a été écarté tout d'abord. Les adjudicataires des immenses travaux nécessités par l'exécution de ce plan gigantesque sont en partie choisis. L'œuvre va donc être poussée avec activité.

BIBLIOGRAPHIE.

Sous le titre de: *Les anciennes faïenceries de Montauban, Ardu, Négrepelisse Auvillar, Bressole, Beaumont, etc.*, M. Edouard Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, vient de publier une très intéressante monographie qui, tout en présentant un tableau isolé et partiel de l'ancien art céramique dans ce département, permet à l'amateur d'évoquer dans leur ensemble les procédés de cette ancienne industrie, dont le souvenir s'efface chaque jour, par le penchant naturel de notre esprit à dédaigner le passé, et aussi par le courant impétueux des innovations qui nous entourent et nous entraînent.

Le travail de M. Forestié atteste des recherches patientes et consciencieuses, un esprit distingué et instruit, un cœur justement épris des souvenirs d'origine. Pour quiconque a cherché à fouiller dans le passé et connaît les difficultés souvent insurmontables que présentent les recherches historiques, pour celui-là, l'étude de M. Forestié faisant revivre une foule de faits, là où il n'y avait qu'une date stérile, est un véritable tour de force digne de tous éloges.

Il n'est pas possible d'être plus instructif, plus varié et plus clair: sous la plume de l'auteur, chaque fabrique revit de sa vie originale et particulière. Ses fondateurs, ses artistes, les tarifs de ses produits, la généalogie de ses possesseurs, toute cette mine de renseignements perdus dans les archives

parla du pape et de l'anti-pape, le comte del Bolza saisit cette occasion de déployer tout son latin, toutes ses connaissances en fait de doctrine et de droits. Les jeunes seigneurs qui l'écoutaient et qui ne savaient que manier leur épée et diriger leur cheval étaient émerveillés de son érudition. Mais on se fatigua d'admirer et même il n'y a rien qui ennue autant que l'admiration, surtout quand elle n'est fondée que sur l'ignorance. Les auditeurs commencèrent à se détacher du cercle, si bien qu'il ne resta plus avec le comte que trois ou quatre personnes; et quand il se tut pour reprendre haleine elles le quittèrent à leur tour et allèrent se réunir aux autres.

On parlait dans ce nouveau groupe d'un tournoi qui devait avoir lieu pour fêter la nomination d'Azzone Visconti, au grade de vicaire impérial. Lodrisio tira de son sein un parchemin.

Voici, dit-il, le cartel tel qu'il a été publié.

Tout le monde l'entoura et il commença à lire :

« Ecoutez, princes, barons et gentilshommes. Je vous fais savoir qu'un grand et digne pardon d'armes, qu'un remarquable tournoi se tiendra à Milan en Lombardie, un mois après la publication des présentes.

a été consciencieusement fouillée, et il ne reste plus rien à élucider dans la partie historique notamment.

Ce long et sérieux labeur auquel la société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Montauban, a décerné le 5 juin 1873 une médaille d'or de 300 francs, fait faire un grand pas à l'histoire jusqu'ici un peu négligée de la céramique française.

Rien ne manque à cette œuvre où la partie artistique ne le cède en rien au côté scientifique. Vingt et une planches lithographiques, représentant des marques et fac-simile, ornent l'ouvrage imprimé en caractères elzéviriens.

Les témoignages nombreux d'estime et de sympathie que les sommités de la science et des arts ont déjà adressés à l'auteur, attestent suffisamment l'intérêt et le mérite incontestable de ce livre.

O. M.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 4 septembre.

M. le président de la République est revenu hier soir à Paris de Saint-Eusoges (Loiret). Ce matin M. le maréchal a présidé le conseil des ministres au palais de l'Élysée. MM. Dufaure et de Marcère, absent par congé n'ont pas pris part aux délibérations du conseil. M. Christophle est de retour à Paris depuis hier soir. On le dit fort préoccupé au sujet du successeur à donner à M. de Franqueville.

Après le conseil, le Maréchal s'est rendu à Marly où il doit chasser cette après-midi. Il rentrera à Paris dans la soirée et partira demain pour Bourges, Grand-Lemps, Lyon et Besançon.

Hier, à Tarascon, le parti radical a subi un échec sensible. M. Pons, légitimiste, a été élu conseiller d'arrondissement par 1,180 voix contre 996 données à M. Delon, candidat républicain.

A Corté, c'est un bonapartiste, M. Philippi qui l'a emporté. M. Philippi a été élu par 525 voix contre 434 données au candidat républicain, M. Schillinger.

C'est aujourd'hui l'anniversaire du 4 septembre. Il est regrettable que les journaux des divers partis saisissent cette occasion pour se dire les choses les plus désagréables. Si la presse laissait passer cette date inaperçue il y a cent à parier contre un que le public n'y songerait pas.

Malheureusement aujourd'hui, comme les années précédentes, les jour-

naux prennent parti pour ou contre les événements de 1870. Cette polémique annuelle ramène, nécessairement l'attention du public sur ces événements et il en résulte toujours une légère surexcitation. Il est bon toutefois de constater que cette agitation va s'affaiblissant d'année en année.

On a reçu aujourd'hui de graves nouvelles du théâtre de la guerre. Les Serbes auraient éprouvé un désastreux revers sous les murs d'Alexinatz.

Un journal du matin a reçu de son correspondant en Serbie, des détails assez circonstanciés sur la bataille qui s'est livrée le 1<sup>er</sup> septembre.

Dans cette bataille décisive, les Serbes auraient été mis en complète déroute. Tcherniaeff se serait jeté dans Alexinatz avec 20,000 hommes pour défendre cette position jusqu'à la dernière extrémité. Le reste de l'armée serait en retraite dans la direction de Deligrad.

D'après les dernières nouvelles, les Turcs n'auraient pas poursuivi l'armée serbe.

Il est inexact qu'un corps turc marche sur Kruchevatz. Depuis samedi, l'armée turque qui opère sur la rive gauche de la Morava n'a pas fait un pas en avant. On dit que l'armée turque n'ose pas avancer dans la crainte d'être prise entre Deligrad et les positions fortifiées de Kaouik et Dyonis séparées par une heure de chemin environ.

Quoiqu'il en soit, il est probable que cette défaite des Serbes va faciliter les négociations engagées en vue de la paix et de débayer singulièrement le terrain.

Bourse de Paris

Cours du 5 septembre.

Rente 3 p. %..... 71.90  
— 4 1/2 p. %..... 103.95  
— 5 p. %..... 106.05

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 4 sept.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.730 »	3.700 »
Crédit foncier.....	767 50	765
Orléans-Actions...	1.080 »	1.800 »
Orléans-Obligations.	330 50	331
Suez.....	835	335 80
Italien 5 %.....	73 35	73 40

» au bout de la lice, ou plusieurs, ou même tous s'ils le désirent. Ils y trouveront un héraut d'armes qui les ins-

» crira.  
» Tous les combattants seront tenus d'apporter ou de faire apporter par un gentilhomme au héraut d'armes ci-dessus nommé leur propre écu avec leurs devises et leurs armes, qui devront être suspendues dans la lice avant de commencer la lutte. Et s'ils ne sont pas apportés à temps ils ne pourront être admis qu'avec notre consentement et celui de l'illustre et magnifique monseigneur le vicaire impérial.

» Et en signe de vérité nous avons apposé notre signature.

Le lecteur s'arrêta.  
— Quels sont ceux qui ont signé, demandèrent quelques seigneurs, voyons, voyons?

— « Voici les noms :  
Sacramento Liprando. Un Tauzo.  
Ottorino Visconti. Les deux Biraghi.  
Brouzin Caïmo. Les deux Bossi.  
Pinala. Bertone Cacatossici.  
Pierre Meraviglia. Lorenzolo da Landriano.

» Donné à Milan en Lombardie. L'an du Seigneur 1329, le mois... et le jour... Que voulez-vous de plus? »

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
5 septembre 1876 (40).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS  
Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE DIXIÈME.

(Suite.)

Tous les conviés applaudirent. Après cela, il pria la jeune fille d'augmenter le prix de ces cadeaux en les donnant de sa propre main aux chevaliers et aux dames présentes. Béatrix se leva et les conviés en firent autant. Marco lui servit à lever, il la conduisit tout autour de la table, prenait les objets des mains des dames et les lui remettait. Béatrix les distribuait et chacun des assistants recevait un cadeau en mettant un genou en terre et en baisant la robe de la belle donatrice. Marco eut en partage un casque d'acier orné d'un magnifique cimier et plusieurs personnes remarquèrent que la main de la belle reine tremblait en le lui remettant; mais on attribua cette émotion au

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Lettres du Lot.

**LE PIANO-REVUE**

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication de manière à satisfaire tous les goûts.

Le PIANO-REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.

Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand format, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

**100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.**

Piano-Revue journal mensuel du Pianiste.

Opéras, Opérettes, Variations, Quadril-

les, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAITRES.

Abonnement : 20 francs par an en mandat : plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.

Numéro de juin (18 morceaux) : 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

*L'Exposition illustrée de Philadelphie* — The Philadelphia Exhibition illustrated, — Se publie sous ce double titre : une revue bi mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands journaux illustrés. Nous engageons nos lecteurs à demander, par carte postale, le premier numéro de cette intéressante et curieuse publication, mise en vente non-seulement à Paris, mais encore à Londres, Bruxelles, Genève et Philadelphie.

Comment la nation française s'est senti vivre, comment au milieu des désastres et des ruines elle a eu pour la première fois conscience de son existence. Voilà ce que Michelet dans les livraisons de son Histoire de France, qui paraissent en ce moment chez l'éditeur Lacroix, fait ressortir admirablement.

49 livraisons à 50 centimes sont en vente. Toutes les semaines il en paraît deux et l'œuvre de l'illustre Historien est accueillie par le public avec une faveur marquée. On y cherche non seulement le récit des événements du passé, on y cherche aussi, et on y trouve des leçons de patriotisme.

**LA REVUE DE FRANCE**

du 31 août 1876, contient les articles suivants :

- Alph. Paillard. — Les grandes remontrances et l'exil du Parlement en 1753.
- Léonce Dupont. — Tours et Bordeaux. — Souvenirs de la République à outrance (suite).
- Victor Tissot. — De Bonn à Coblenz (souvenirs de voyage).
- Baron Ernouf. — Le royaume de Cachemire au xv<sup>e</sup> siècle et au xix<sup>e</sup> siècle.
- Ch. d'Héricault. — Rose-de-Noël, nouvelle.
- L. Derôme. — George Sand et son œuvre.
- E. de Barthélemy. — Une maîtresse et une amie de Louis XIV.
- Alfred Michiels. — Les portraitistes de Charles-Quint et de Philippe II.
- Louis Enault. — Les arts industriels en France (2<sup>e</sup> partie).
- G. de la Landelle. — Du langage télégraphique interprète général.
- Maurice Cristal. — Salonique.
- Nonce Rocca. — Un mot sur la Tunisie.
- G.-P. Desroches. — La Marine marchande et l'Etat.
- Alfred Bonsergent. — La Constitution anglaise, d'après Th. Erskine.
- Eugène Assé. — La vie et la correspondance de Macaulay.
- Henry d'Ideville. — Charles Deulin.
- Chronique du mois. — Théâtres, par Louis Enault. — Nouvelles des arts, par A. V. — Sciences, par Jean l'Ermitte. — Notes d'un ingénieur, par P. Maigne.

— Notices bibliographiques. — Cours et Tribunaux, par E. Demay. — Colonies, par H. Mettau. — Finances, par G. G. — La Presse française et étrangère, par P. B. — Chronique politique, par Louis Texte.

Paris, 3, rue de la Feuillade,

**LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS**

(6<sup>e</sup> année) Rue de la CHAUSSÉE-D'ANTIN, 18, PARIS.

DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE CH. DUVAL, officier retraité.

Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers.

Paraît chaque dimanche. — Liste des anciens tirages.

Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs.

ABONNEMENTS : Paris et départements **3 FR PAR AN**

Abonnement d'essai : 3 mois, 1 fr.

**L'Abonné d'un An reçoit en Prime gratuite**

**Un beau Portefeuille Financier**

avec un Traité de Bourse de 200 pages

**Crédit foncier de France.**

Emission à 495 fr. d'Obligations foncières de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-

Capucines, n° 19; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

**ÉTUDE**

de M<sup>e</sup> Scipion DELBREIL, avoué, licencié en droit, à Cahors.

**EXTRAIT**

d'une demande en séparation de biens.

En vertu d'une ordonnance de M. le président du tribunal civil de Cahors, en date du trente août dernier et par exploit de Calmejane, huissier, en date du deux septembre courant, la dame Caroline-Louise Lemaire, épouse de M. Achille Salvat, sans profession, habitante et domiciliée de la ville de Cahors a formé contre ledit Achille Salvat son mari, sans profession, domicilié dudit Cahors, une demande en séparation de biens. Elle a constitué M<sup>e</sup> Scipion Delbreil pour son avoué près le tribunal civil de Cahors.

Pour extrait certifié véritable.

A Cahors, le quatre septembre mil huit cent soixante-seize.

L'avoué poursuivant,

Signé : DELBREIL.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

**A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc. S'adresser au bureau du Journal.**

**MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES**



**M<sup>ME</sup> LINON**

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

**LA RÉFORME ÉCONOMIQUE**

REVUE BI-MENSUELLE Des Questions Sociales, Politiques, Fiscales, Scientifiques, Industrielles, Agricoles, Commerciales. Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois. PAR LIVRAISONS DE SEPT FEUILLES GRAND IN-8° (112 pages)

Tout abonné a droit à un abonnement d'un an au BIEN PUBLIC, moyennant 55 fr. au lieu de 70

Primes diverses

ABONNEMENTS : 6<sup>e</sup> an, 24 fr. | Six mois, 12 fr. | Trois mois, 6 fr. Prix du Numéro : 1 franc.

Paris, Rue du Faubourg-Montmartre, 15

**A VENDRE**

en bloc ou en détail

**LA JOLIE PROPRIÉTÉ**

de M. MAZON,

à Goulepdan, commun de Vire, canton de Puy-l'Evêque (Lot).

Elle se compose : de Terres labourables, de Vignes, de Prés et de Bois. — Sa superficie en terres labourables, en vignes et en prés, non compris les bois, est d'environ 6 hect. 40 ares de première nature. — Belle maison de maître et vaste Bâtimens ruraux. — Eaux abondantes. S'adresser à M. Rives, expert à Vire.

**PEAU DU VISAGE**  
Facon : 6 fr. Flacon : 6 fr.

**LE LAIT ANTÉPHELIQUE**  
pur ou coupé d'eau dissipe ROUSSEURS, HALE MASQUE DE GROSSEUR ROUGEURS, TEINT COUPEROSÉ PEAU FARINEUSE BOUTONS, RIDES GERÇURES

Conserve la peau du visage claire et saine

Chez les Pharmaciens et Coiffeurs.

**Eaux Minérales de Miers**

Gare de Rocamadour (Lot)

**HOTEL CARBOIS**

A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les Eaux minérales de Miers remonte à plusieurs siècles ; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

**VICTOR HUGO**

**QUATRE-VINGT-TREIZE**

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8

Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

**LES MODES PARISIENNES**

Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris

Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

**PRIX D'ABONNEMENT**

Paris et départements

PREMIÈRE ÉDITION COMPRENANT

- 1<sup>o</sup> Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures;
- 2<sup>o</sup> Chaque mois une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.

1 an, 14 fr. — 6 mois, 7 fr. — 3 mois, 3 fr. 50

DEUXIÈME ÉDITION COMPRENANT

- 1<sup>o</sup> Chaque semaine le Numéro de huit pages comme la première édition ;
- 2<sup>o</sup> Chaque mois la double pl. de Patrons ;
- 3<sup>o</sup> Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorié et imprimée sur papier de luxe.

1 an, 25 fr. — 6 mois, 13 fr. 50 — 3 mois, 7 fr.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Parisiennes, 22, rue de Verneuil, à Paris.

**A céder pour cause de Départ**

**UN ÉTABLISSEMENT DE**

**PÂTISSERIE, CONFISERIE**

RUE FÉNELON, A CAHORS

Un des mieux achalandés de la ville, et faisant annuellement dix-huit mille francs d'affaires, et ayant encore huit ans de bail à courir.

S'adresser pour traiter à M. GUIRAUD qui en est le propriétaire, et qui donnera des facilités pour le paiement.

**PIANOS ET HARMONIUMS**

DÉS MEILLEURS FACTEURS

**MUSIQUE ET INSTRUMENTS**

**GODINAUD, FILS**

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location

**CRÉDIT LITTÉRAIRE**

**J. GIRMA**

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

400 fr. de livres. ....	5 fr. par mois.
200 — — — — —	40 — —
300 — — — — —	15 — —
400 — — — — —	20 — —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

Nota. — Outre les avantages de vente signalés dans ma circulaire ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis sur le présent Catalogue, un volume du journal l'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAX, Inventeur — 9, rue de la Paix

**PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!** Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, répartition exacte du poil par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris (Éviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard.) — Se trouve dans les Pharmacies.